

Conseil d'administration du 7 janvier 2020

19 heures à Beez

Présents : Olivier Dulon, Dominique Reterre, Fabrice Fossepré, Eric Davaux, Daniel Van Daele, Pascal Schmets et Frédéric Vandembenden

Invités : Pierre Vander Vorst, Philippe Achten, Roger Gruselin, Denis Van Bever, Mathieu Didembourg

Représentants des cellules : Bernard Valentin, Michel Loppe et Christian Didembourg

Excusée : Anne-Marie Habets

1. Introduction de la séance par le Président :

Présentation des vœux et remerciements pour les marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de sa maman

2. Commission d'arbitrage :

- a. Formation – réunion obligatoire le 20/1 au centre Adeps de Jambes – test écrit à faire online avant la réunion
- b. Réunion des arbitres Volley Belgium (F+NL) le 24/1 à Mont St Guibert sur la fiscalité des arbitres
- c. Nouveaux candidats : 3
- d. Souhait d'inverser la pyramide des âges au niveau des arbitres
- e. Proposition pour le CA de VB : indemnités d'arbitrage et championnat (voir ppt) – il y a réunion le 16/1 et vote – proposition du CA : 40€ pour le niveau 4
Y a-t-il une caisse de compensation pour les niveaux 3 et 4 ? (question à poser lors du CA)
- f. Au niveau de VB, les arbitres doivent inscrire leurs frais 5 jours avant la rencontre et une sanction doit être appliquée si ce n'est pas fait (les clubs doivent pouvoir préparer les enveloppes). VB doit réfléchir à un nouveau système à mettre en place pour le paiement des arbitres avant la rencontre et ce afin d'éviter le cash (payconiq,...). Le portail pose problème et doit être réalisé au minimum en deux langues.
- g. Daniel Van Daele donne un compte rendu du dernier CA de VB et informe les participants que la finale de la coupe aura lieu au Sportpaleis à Anvers le 16/2.

3. Commission des rencontres :

a. Homologation :

Thierry Biron a remis sa démission au sein de la Commission des rencontres.

Proposition de Michel Loppe : prolonger les dérogations données à ce jour jusqu'au 30/06/2020 car les normes seront plus favorables pour nos clubs la saison prochaine : accord du CA

Lorsque Michel Loppe introduit les homologations sur le site, il efface celles de la province – problème à résoudre

Les nouvelles demandes de dérogation seront traitées lors du prochain CA du 3 février.

Les nouvelles normes d'homologation doivent être communiquées le plus rapidement possible aux clubs.

Une réunion sera organisée très prochainement avec les représentants des entités qui organisent un championnat.

Passage en revue des différents points d'attention repris sur le document fourni par Michel Loppe (une explication au niveau des frais d'inscription est nécessaire – ce point ne sera pas voté le 16/1)

b. Finales nationales :

Elles se dérouleront à Lessines dans deux salles. Deux secrétariats seront prévus. La feuille de match électronique sera utilisée pour les séries cadet(te)s, scolaires et juniors. Le papier sera d'application pour les autres séries.

c. Finales francophones :

Les salles de Spa-La Fraineuse sont disponibles et nous avons reçu la candidature spontanée du VBC Waremme (6 terrains + 1 terrain). Vote du CA à la majorité pour VBC Waremme. Michel Loppe prend contact avec eux pour les modalités pratiques. Le Pôle ballons et le hall Leburton sont préconisés et ce afin de ne pas installer 6 terrains au pôle ballons. Une attention particulière devra être réservée aux remises des résultats et des prix et ce afin d'éviter de faire attendre les petits.

d. Liste de force :

Le règlement est appliqué.

e. Courrier de Patrick Carlier :

Montée obligatoire – voir le règlement de compétition 19-20, point 1.3.

4. Divers :

a. Candidatures pour la présidence :

Actuellement, deux personnes ont posé leur candidature par écrit. Olivier Dulon demandera aux candidats de bien vouloir constituer un dossier de présentation (motivation, CV, programme,...). Les deux candidats actuels rencontreront les conseils d'administration des entités afin de défendre leur candidature au cours des prochaines semaines.

b. Règlement juridique :

Il a été voté lors de l'AG de décembre mais un groupe de travail doit être mis sur pied pour le toilettage – proposition : 22 janvier à 19h30 à Beez.

c. Anaïs Blomme (licence 212211) :

3 saisons d'indemnité sont réclamées - affiliation en juin et désaffiliation le 19/9 car problème de santé (elle n'a pas joué) => suppression de l'indemnité

d. Ballons Decathlon - homologation :

Il n'y a pas de négociation en cours avec Decathlon, le CA n'a pas mandaté le Directeur technique.

e. Candidature pour la Cellule technique :

Un document est rédigé – à mettre à l'ordre du jour de l'AG du 28/3 – le travail de Marc Cloes et son équipe ainsi que le travail d'Herman Vlemincks doivent cohabiter et interagir.

f. Interprovinces du 4 janvier 2020 :

Cette organisation ne répond plus aux attentes aujourd'hui. Il faut associer le Directeur technique à la réflexion.

g. Indemnités de formation :

Suite à un courrier reçu d'un club, elles sont bien dues lorsque le club dans lequel les affiliés sont transférés a fusionné.

h. Arbitre honoraire :

Le CA du Hainaut a introduit à la cellule arbitrage une demande de reconnaissance pour Bernard TREPANT - accord du CA

i. Prochain CA :

Il est prévu le 3/2 à 19 heures à Beez.

Clôture de la séance à 23h30.

Olivier Dulon
Président

Dominique Reterre
Secrétaire de séance